



Pour la sécurité de vos enfants, merci de bien vouloir vous garer au parking des Grands Prés et d'effectuer vos allers/retours à l'école à pied.



RAPPELS

Vous avez des questions d'ordre purement SCOLAIRE ?

➔ contactez la **Directrice** ou le **personnel enseignant**

École du Tilleul :

- 04 76 65 34 32 (maternelle) / 04 76 55 34 18 (élémentaire)
- ce.0380973b@ac-grenoble.fr
- 86 route du Champtoraz, 38960 Saint-Aupre

Vous avez des questions concernant :

LA GARDERIE, LE RESTAURANT SCOLAIRE OU LE TRANSPORT SCOLAIRE ?

➔ contactez la **Mairie**

Mairie - services périscolaires - garderie:

- 04 76 06 01 06 (mairie services périscolaires) /
- 04 76 55 34 18 (garderie uniquement le soir si vous êtes en retard)
- accueil@st-aupre.fr
- 72 route du Champtoraz, 38960 Saint-Aupre



Juin 2024



Rentrée des classes le lundi 2 septembre 2024

ÉCOLE MATERNELLE

Seuls les parents de maternelle sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école pour accompagner et récupérer les enfants.

Prévoir pour la sieste : un oreiller - un drap - une petite couverture.

Prévoir pour la classe : des chaussons - un verre au nom de votre enfant.

ÉCOLE PRIMAIRE

Les parents ou personnes autorisées doivent laisser et récupérer les enfants au portail.

En cas de retard il vous faudra sonner au portail afin que la Directrice vous ouvre.

Horaires de classe

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h45- 11h45 / 13h45 - 16h45

(ouverture du portail entre 8h35 et 8h45 - entre 13h35 et 13h45)





En cas de maladie de votre enfant :

Le jour-même, vous devez prévenir :

➔ la Directrice de l'école

ET

➔ les services périscolaires au **04 76 06 01 06 /accueil@st-aupre.fr**

AVANT 10h.

**En cas de fièvre ou maladie contagieuse,
GARDEZ VOTRE ENFANT À LA MAISON !**



VIE PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions à la garderie, au restaurant scolaire et pour le transport scolaire se font par le biais du site **Issila** : <http://saintaupre.issila.com>

La documentation vous précisant les modalités de gestion ainsi qu'un identifiant et un mot de passe vous ont été remis par la mairie.

Les inscriptions et annulations se font :

- ♦ Le vendredi avant 8h pour le lundi
- ♦ Le lundi avant 8h pour le mardi
- ♦ Le mardi avant 8h pour le jeudi
- ♦ Le jeudi avant 8h pour le vendredi



Vous pouvez aussi inscrire vos enfants à la semaine, au mois ou à l'année.

**Pensez à bien les désinscrire sur Issila en cas d'absence, maladie, sortie scolaire...
Vous devrez annuler le restaurant et la garderie des jours suivants, si besoin, sur le site Issila.**

Un forfait sera facturé pour le repas annulé mais déjà commandé du 1er jour.

Restauration scolaire

Prix du repas et du temps de garderie pendant la pause méridienne :

- de 2.50€ à 5.80€ selon le **quotient familial**
(cf. Règlement accueil périscolaire)
- 3€ pour repas commandé annulé hors délai pour maladie



Garderie

Matin : 7h15-8h35 / Soir : 16h45-18h15.



Tarifs : matin 1,80€ et soir 1,80€.

La garderie se tient dans le bâtiment école élémentaire.



Les enfants doivent être déposés et récupérés par leurs parents ou personnes désignées sur les documents d'inscriptions périscolaires.

-Se garer au Parking des Grands Prés-



Merci d'apporter un verre (au nom de l'enfant) qui restera en garderie.

Merci de RESPECTER les horaires de fin de garderie.

EN CAS DE RETARD, APPELZ LA GARDERIE : 04.76.55.34.18

Transport scolaire

Vous allez recevoir ou vous avez déjà la carte OÙRa de votre enfant (s'adresser au service Mobilité du Pays Voironnais pour toutes questions).

L'enfant devra toujours l'avoir dans son cartable.



Les enfants de maternelle qui circulent à bord de l'autocar sont sous la responsabilité de notre agent communal.

S'il était prévu que votre enfant prenne le car le soir et si en cours de journée **pour une raison bien précise et tout à fait occasionnelle, il y a changement**, vous devez appeler **la mairie 04 76 06 01 06** pour faire enregistrer la modification.

Notre agent se doit d'être très vigilant sur ce service et sur les effectifs à transporter.

Arrivée du bus à l'école: 8h40

Départ du bus : 16h55, regroupement des enfants entre 16h45-16h55